

Edito de l'équipe com'

Ce printemps 2021 débute dans un contexte de nouvelles contraintes liées à la pandémie. C'est malgré tout une période où nous pouvons apprécier nos jardins, nos espaces verts, les balades dans le village, dans la saligue. Nous avons donc choisi pour ce Dengu'infos de vous présenter des sujets sur l'environnement en l'honneur de la journée de la Terre, le 22 avril. Nous ferons aussi un point sur l'évolution des travaux de la future bibliothèque.



Pour tout savoir sur l'actualité de votre commune, suivez l'application mobile **IntraMuros**



La future bibliothèque : point d'avancement

Les travaux de la future bibliothèque sont maintenant bien avancés.

Le planning est pour l'instant respecté et tout devrait être terminé comme prévu mi-mai, ce qui permet d'envisager l'**inauguration** et une mise en service du bâtiment municipal en fin d'été, le **28 août 2021**.

Durant ces derniers mois, les travaux de gros œuvre ont permis de modifier le bâtiment existant avec, entre autres, l'ajout d'une extension et d'un puits de lumière pour créer un espace dédié aux enfants.

En extérieur le dallage en pierre d'Arudy et le béton désactivé habillent désormais le tour du bâtiment. Une liaison piétonnière a été réalisée pour permettre, dans le futur, l'accès sécurisé à pied depuis l'école. Des bancs et des jardinières également en pierres d'Arudy ont été commandés pour aménager l'espace extérieur.

Actuellement les denguinois peuvent observer l'installation du bardage de l'extension.

Reste à poser à l'intérieur le carrelage, le bureau d'accueil et à finaliser les travaux de peinture.

Le 27 mars dernier, les bénévoles ont pu visiter les lieux et prévoir l'aménagement à venir. Ils sont impatients de vous accueillir dans votre nouvelle bibliothèque.

Témoignage citoyen

Lors de leur marche quotidienne, Sylvie Fanjat et Oscar Company se sont rendus compte qu'ils remarquaient beaucoup de débris sur leur chemin.

« Après la colère, est vite venue une volonté d'agir. »

Ils joignent désormais l'utile à l'agréable et grâce à des pinces, gants et poches poubelles fournis par la mairie, ils ramassent chaque jour les déchets des fossés, trottoirs et bords de routes, jetés par les voitures. Ainsi équipés, ils remplissent en moyenne 2 sacs de 50L par semaine.

« Nous essayons de faire quelque chose pour l'environnement à une échelle locale. **Nous espérons que notre témoignage va inciter les gens à agir dans le même sens et arrêter de jeter : si nous n'avons rien à ramasser, ça serait parfait !** »

Si certains sont motivés et inspirés par cette démarche, ils peuvent contacter la mairie qui leur donnera toutes les indications utiles.

Sylvie Fanjat est aussi citoyenne d'honneur puisqu'elle a reçu en juillet dernier la médaille de la ville en remerciement pour avoir donné gratuitement lors du 1^{er} confinement des masques confectionnés « maison » à la commune pour distribuer aux plus fragiles.



Vivons cet été avec sérénité...

Le frelon asiatique ou frelon à pattes jaunes

Le frelon asiatique est une espèce invasive, dangereuse pour les abeilles. Il est possible de les **piéger en veillant à être sélectif** (technique de la bouteille au bouchon troué - toturriel disponible sur denguin.fr). Le moment approprié pour cela est de **février à mai**, période où les reines fondatrices sortent de l'hibernation et vont construire le nid primaire.

C'est lorsque les températures sont plus clémentes que les femelles fondatrices sortent de l'hibernation, chacune fondera une nouvelle colonie et réalisera un nid primaire construit dans un endroit abrité (ruche vide, cabanon, trou de mur, bord de toit, roncier...).

Ensuite les ouvrières apparaîtront. Un **nid secondaire** pourra être construit le plus souvent en hauteur et dans un arbre. La femelle fondatrice y pondra et n'en sortira plus. La colonie n'est souvent décelable qu'en **observant les ouvrières aller et venir jusqu'au nid**.

Lors des premières gelées les jeunes femelles fondatrices vont quitter le nid et trouver une cachette à proximité pour passer l'hiver. Le reste de la colonie va disparaître et laisser un nid qui se dégradera. Le cycle d'une colonie est annuel.

En cas de découverte de nid secondaire il est recommandé de ne pas le détruire soi-même car cela peut être dangereux et inefficace. Vous pouvez **vous adresser à la mairie qui organisera la destruction par un professionnel et prendra en charge les frais**.



Le moustique tigre : ensemble, limitons sa prolifération

Avec les beaux jours, le moustique tigre revient. Il mesure 0,5 cm et a des rayures noires et blanches sur l'abdomen et les pattes.

Il apprécie les lieux habités par l'Homme : il y trouve des zones pour pondre dans les eaux stagnantes, de la nourriture en nous piquant et des lieux de repos dans la végétation.

Son pic d'activité s'effectue au lever du jour et au crépuscule.

Son vol est très lent et plutôt silencieux. Ce moustique est peu mobile.

Nous le savons, sa pique est plus douloureuse que celle du moustique commun.

Il s'agit d'une espèce invasive qui se développe très rapidement. En effet à l'approche de l'hiver les femelles pondent leurs derniers œufs dans les eaux stagnantes. Ils vont éclore vers la fin du printemps. Les adultes matures ont une durée de vie de 30 jours environ, les femelles peuvent pondre jusqu'à 150 œufs à chaque ponte.

Comment agir ?

Dès **mars-avril, éliminer les gîtes larvaires** c'est-à-dire les endroits où l'eau peut stagner, même en petite quantité (soucoupes de pots de fleurs, vases...) :

- remplacer l'eau des soucoupes par du sable humide
- vider l'eau stagnante
- vérifier le bon écoulement de l'eau : gouttières, regards, caniveaux...
- couvrir les bidons, citernes... avec un voile moustiquaire

L'été, il est possible d'utiliser des pièges passifs pour attirer la femelle et l'emprisonner après avoir pondu. On peut aussi utiliser des protections telles que moustiquaires, vêtements longs pour protéger les pieds et les chevilles.

Soulignons que ces méthodes ne sont efficaces que si tout le voisinage les applique.

Pièges passifs

Attraction des femelles gravides par de l'eau avec une macération de végétaux. Utilisation possible sans insecticide. Coût faible et maintenance simple.



Ecologie : conseils pour mieux gérer sa consommation d'eau

Il est important de noter que chacun est responsable de la consommation d'eau enregistrée à son compteur. Pour agir pour l'environnement et économiser de l'argent, il faut faire la chasse aux fuites.

1. **Contrôler** s'il y a une fuite en vérifiant les factures, la consommation nocturne et l'installation d'arrivée d'eau
2. **Réparer** : un robinet qui coule représente 100L d'eau perdue par jour soit 10€ par mois. Une chasse d'eau peut fuir jusqu'à 600L par jour (soit la consommation d'une famille de 4 personnes).
3. **Prévenir** en protégeant le compteur et les robinets extérieurs du gel, en fermant le compteur général lors d'un départ prolongé, en limitant la pression du réseau.

Plus de détails sont disponibles sur le site www.jeconomiseleau.org

Notons que les **travaux de prélèvements d'eau souterraine** (puits, forage ou simple prise d'eau), doivent obligatoirement être **déclarés en mairie** depuis 2009 pour des raisons de sécurité et aussi sanitaires.

Enfin, rappelons que les poteaux et les bouches incendie sont à usage exclusif du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

RAPPEL - pour le bien-être de tous, merci de respecter les horaires de travaux bruyants :

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 14h30 - 19h30.

Le samedi : 9h - 12h et 15h - 19h.

Les dimanches et jours fériés : 10h - 12h.

Commission communication

Laure-Anne Saillard
Jeanne Dubarry
Marie-Hélène Martins
Thierry Machado
Joseph Courbet
Claude Ballester

communication@denguin.fr